Commune de Nommay (25600)
Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

En date du 11/07/2025, le conseil municipal de Nommay a décidé des modalités de mise à disposition du public du dossier présentant le projet de modification simplifiée n°2 du PLU en vue de :

- Modifier le règlement littéral et les articles UA/UE 11 du PLU en vigueur pour adapter les règles de hauteur et les matériaux autorisés pour les clôtures et les toitures.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie du 02/09/2025 au 02/10/2025 et formuler ses observations dans un registre mis à sa disposition, aux heures habituelles d'ouverture.

A Nommay, le 17/07/2025
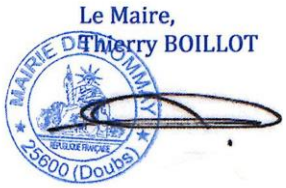
Le Maire,
Thierry BOILLOT